

Rapport annuel 2023

Lors de l'Assemblée générale en 2023, nous avons fêté le 20^e anniversaire de notre association. À cette occasion, les délégués ont approuvé la nomination de Hansruedi Spichiger comme membre d'honneur, pour la plus grande joie de l'intéressé. La vision des membres fondateurs en 2003 a gardé toute sa validité et sa priorité. Outre de proposer différents services, l'idée était de défendre les intérêts de nos membres à l'égard du canton et des Églises nationales ! Il s'agit de faire prendre conscience à la population du statut de droit public des paroisses et des très nombreuses tâches de service public qu'elles accomplissent jour pour jour, sans se lasser, en faveur des habitants du canton de Berne; il s'agit de soutenir la visibilité et la mise en œuvre pratique de ce travail, et de le défendre à tous les niveaux. C'est avec une grande joie et un infini respect que l'association a pris connaissance des rapports sur les prestations d'intérêt général 2020 – 2021¹²³ rédigés par les trois Églises nationales. Au plan médiatique, l'année 2023 a été marquée par les informations de l'Église catholique romaine concernant le *projet pilote sur l'histoire des abus sexuels* et ses répercussions sur les paroisses.

1. Effectif des membres

Au cours de l'année sous rapport, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres : les paroisses réformées d'Adelboden et de Rüscheegg. Le nombre total de paroisses s'est réduit de deux selon les informations reçues de la Direction de l'intérieur et de la justice, suite à deux fusions : la paroisse réformée de Limpach a été intégrée dans la paroisse réformée de Grafenried-Limpach et les paroisses catholiques romaines de Bern-St. Mauritius et Bern-St. Antonius ont formé la paroisse catholique romaine de Bern-West.

	Total paroisses au 31.12.2022	Membres au 31.12.2022	Total paroisses au 31.12.2023	Membres au 31.12.2023
Réformées évangéliques				
- paroisses	204	194	203	195
- paroisses générales	3	3	3	3
Catholique-romaines				
- paroisses	33	30	32	29
- paroisses générales	1	1	1	1
Catholiques chrétiennes				
- paroisses	4	4	4	4
Autres organisations	1	1	1	1
Total	246 (100%)	233 (94,71%)	244 (100%)	233 (95,49%)

¹[Compte rendu sur les prestations d'intérêt général.pdf](#) (refbejuso.ch)

²[Rapport concernant les prestations d'intérêt général.pdf](#) (kathbern.ch)

³ [Mitten in der Stadt – nahe bei den Menschen! – Christkatholische Kirche der Schweiz](#) (chrstkatholisch.ch/landeskirchebern)

2. Comité

En 2023, le comité s'est à nouveau réuni une fois par mois, physiquement ou virtuellement par Zoom. Les membres du comité en outre participé à un nombre hors norme de séances et de groupes de travail organisés par des partenaires externes. Ils ont pris part à titre de représentant-e-s de l'association pour défendre les intérêts des paroisses et donc de leurs membres. La présidente à elle seule s'est ainsi rendue à 67 rendez-vous.

En été, le comité a tenu sa retraite annuelle, où il s'est penché sur le thème « L'avenir du financement ecclésial ». Il s'est appuyé sur le rapport Ecoplan⁴ et le rapport de l'Institut sociopastoral (Soziopastorales Institut, SPI) à St-Gall⁵, pour se préparer. Lors de la session d'automne 2024, le Grand Conseil va se prononcer sur la contribution aux Églises nationales pour les années 2026 à 2032 (LEgN, art. 32 et 33).

Le comité tient beaucoup à être proche de ses membres afin que l'association puisse continuer à leur apporter un soutien très concret. Au cours de l'exercice sous revue, les membres du comité ont récolté des informations concernant l'état de la fusion de la paroisse générale réformée évangélique de Berne.

3. Administration

L'administration de l'association a poursuivi le développement de son stockage des données électronique et de l'Intranet, ce qui permettra aux membres du comité de sauvegarder et d'archiver leurs procès-verbaux de manière centralisée.

De même, les travaux préparatoires ont été achevés pour procéder à la facturation de la cotisation de membre selon le nouveau mode adopté lors de la dernière AG (valable à partir du 1.1.2024), à savoir cotisation échelonnée de 150.- à 300.- fr., selon le nombre de membres.

4. Tâches courantes et prestations

Après notre réponse à la consultation concernant l'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux 2026 des Églises réformées Berne-Jura-Soleure (nous en avons fait état en détail dans le rapport annuel 2022), nous avons été invités à participer à deux autres groupes de travail de l'Église nationale réformée ; adaptation des « indemnités pour les fonctions pastorales exercées lors de la suppléance » et « recommandations concernant l'engagement et la rémunération des musiciennes et musiciens d'église ». Ces deux groupes de travail tiendront leurs ultimes délibérations en 2024. Les augmentations des valeurs des logements de service pour les pasteur-e-s réformés évangéliques en a irrité plus d'un. Il importe à l'association que l'attrait d'un poste pastoral reste le point central des entretiens d'embauche et que les paroisses n'entrent pas en concurrence sur le loyer du logement de service. En conséquence, l'association a pris son engagement.

Durant l'année sous rapport, plusieurs paroisses ont à nouveau bénéficié de renseignements et de conseils juridiques. En outre, notre juriste et représentant du Jura bernois, Pascal Floron, a pris contact avec la paroisse réformée évangélique et catholique romaine de Moutier pour lui proposer le soutien de l'ADP en lien avec la mise en œuvre de l'appartenance cantonale à partir de 2026.

Suite à des mutations du personnel et par souci de protéger l'équipe en place, le comité a décidé de ne pas étendre pour le moment les prestations de vérification des comptes dans les paroisses.

⁴ [Ecoplan – L'avenir du financement ecclésial](https://www.evref.ch) (evref.ch)

⁵ [Les sorties de l'Église et la question du pourquoi](https://www.spi-sg.ch) (spi-sg.ch)

5. Projets

Dans le sillage de l'intervention parlementaire « Impôts paroissiaux sur une base volontaire pour les personnes morales »⁶ du motionnaire Carlos Reinhard et cosignataires, nous avons procédé à un sondage auprès de neuf paroisses au sujet des flux financiers provenant des impôts paroissiaux des personnes morales. Les résultats de ce sondage constituent une base importante et solide pour différents argumentaires et, d'une manière générale, une information détaillée pour le travail politique. Ils ont également été publiés sur notre site Web. La loi sur l'administration numérique (LAN) a introduit la primauté du numérique dans le canton de Berne au 1^{er} mars 2023. Depuis l'entrée en vigueur de cette législation, l'ADP est actif sur plusieurs fronts. L'objectif est d'obtenir un siège dans le groupe spécialisé cantonal afin de parvenir, dans l'intérêt des paroisses, à une exécution raisonnée et raisonnable du principe de la primauté du numérique.

Après l'annulation du « séminaire spécialisé BEA » des Églises nationales, l'ADP s'est penché sur des alternatives possibles. Différentes options ont été envisagées. Nos ressources sont toutefois trop modestes, sur les plans tant financier que personnel, pour que nous puissions proposer un projet par nous-mêmes. La coopération avec d'autres partenaires, ainsi que nous avons déjà eu le loisir d'en faire l'expérience par le passé, est non seulement judicieuse, mais également fructueuse et enrichissante !

6. Collaboration avec nos partenaires

En mars, l'ADP a réussi, pour la première fois lors du Politforum à Thoune, à exposer l'avis des paroisses lors d'une table ronde. Mme Sandra Joder, présidente de la paroisse réformée évangélique de Belp-Belpberg-Toffen, avait accepté d'y prendre part. Cette participation constitue un grand succès, car il devient de plus en plus important de rappeler aux milieux politiques et aux communes municipales le statut de droit public des paroisses. L'ADP souhaite institutionnaliser sa participation au Politforum. Ce rendez-vous annuel à Thoune doit devenir, à travers la présence de nombreux représentant-e-s des paroisses, une rencontre indispensable tant pour les visiteurs et que pour les acteurs, et un événement fournissant une précieuse occasion d'entretenir les contacts d'égal à égal.

Notre collaboration avec nos différents partenaires – canton, Églises nationales, différentes associations professionnelles, syndicats de communes, Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung et d'autres – est constructive et se déroule dans un esprit ouvert.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à tous les membres de notre association pour leur infatigable engagement en faveur d'une Église vivante dans leurs paroisses ainsi que pour l'agréable coopération, toujours empreinte d'un grand respect. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de nous engager à nouveau pleinement pour nos membres en 2024!

Site internet : www.kirchgemeindeverband-bern.ch.

Spiez, le 22 janvier 2024

Esther Richard, présidente

⁶ [RRB-29.11.2023-de.pdf](#) (be.ch; en allemand)